Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES
FINANCES PUBLIQUES

Délégations de signature

N° Spécial **5 octobre 2016**

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DDFIP du 5 octobre 2016

Délégations de signature

SOMMAIRE

Décision	Date	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES	Page
DDFIP n° 2016-094	22.09.2016	Décision de délégation générale de signature a la responsable du pôle gestion publique et à ses adjoints.	3
DDFIP n° 2016-098	22.09.2016	Décision de délégations spéciales de signature pour les missions rattachées.	4
DDFIP n° 2016-113	28.06.2016	Délégation de signature.	6

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

Décision DDFiP n°2016-094 du 22 septembre 2016 de délégation générale de signature a la responsable du pôle gestion publique et à ses adjoints

L'Administrateur général des finances publiques, Directeur départemental des finances publiques des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 18 juin 2009 portant création de la direction départementale des finances publiques des Hauts-de-Seine ;

Vu le décret du 1er octobre 2013 portant nomination de M Dominique LAMIOT, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur départemental des finances publiques des Hauts-de-Seine ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 3 octobre 2013 fixant au 3 octobre 2013 la date d'installation de M Dominique LAMIOT dans les fonctions de directeur départemental des finances publiques des Hauts-de-Seine ;

Décide :

Article 1 - Délégation générale de signature est donnée à :

Mme Edith MARCHICHA-RICOUR, administratrice générale des finances publiques, Directrice du Pôle gestion publique,

Mme Anne DE GORIAINOFF, administratrice des finances publiques, Directrice adjointe du Pôle gestion publique,

M. Franck DUVAL, administrateur des finances publiques, Directeur adjoint du Pôle gestion publique.

Ceux-ci reçoivent mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seuls, ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, sous réserve des restrictions expressément prévues par la réglementation.

Ils sont autorisés à agir en justice et effectuer des déclarations de créances.

Ne sont pas visés par cette délégation les actes qui relèvent de ma seule compétence :

- la mise en débet des comptables et des régisseurs du secteur public local ;
- toute décision sur les dossiers relevant de la force majeure et de la remise gracieuse présentés par ces derniers ;
- l'autorisation de pratiquer une vente immobilière ;
- la mise en cause des dirigeants de société ;
- la signature du compte de gestion ;
- les délégations spécifiques relatives au contentieux fiscal ;
- l'assignation en redressement judiciaire ou en liquidation judiciaire d'une personne physique ou morale ;
- la mise en cause d'un tiers détenteur défaillant.

Article 2 - La présente décision prend effet le 22 septembre 2016.
Elle sera publiée au recueil des actes administratifs départemental.

Nanterre, le 22 septembre 2016

L'Administrateur général des finances publiques,
Directeur départemental des Finances publiques
des Hauts-de Seine

Dominique LAMIOT

Décision DDFiP N° 2016-098 du 22 septembre 2016 de délégations spéciales de signature pour les missions rattachées

L'administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 18 juin 2009 portant création de la direction départementale des finances publiques des Hauts-de-Seine ;

Vu le décret du 1er octobre 2013 portant nomination de M. Dominique LAMIOT , administrateur général des finances publiques en qualité de directeur départemental des finances publiques des Hauts-de-Seine,

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 3 octobre 2013 fixant au 3 octobre 2013 la date d'installation de M. Dominique LAMIOT dans les fonctions de directeur départemental des finances publiques des Hauts-de-Seine ;

Décide :

Article 1 :

Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur mission, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

1. **Pour la mission politique immobilière de l'État**

Mme Éliane GIRAUD, administratrice générale des finances publiques, responsable de la mission politique immobilière de l'État, reçoit mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions sur la mission politique immobilière de l'État et de signer, seule ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion de cette mission et aux affaires qui s'y attachent.

2. **Pour la conciliation fiscale**

Mme Éliane GIRAUD, administratrice générale des finances publiques, est la conciliatrice fiscale départementale.

3. **Pour la mission départementale Risques - Audit (MDRA)**

Risques :

M. David ROY, inspecteur principal des finances publiques, adjoint chargé des risques, reçoit mandat de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs à la mission Risque – pilotage du contrôle interne et CQC, en mon absence ou en cas d'empêchement.

En l'absence de M. David ROY, M. Fabien BARDY, inspecteur des finances publiques, reçoit mandat de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs à la mission Risque en cas d'absence ou d'empêchement de M. David ROY.

M. Pascal TREVES, inspecteur des finances publiques, reçoit mandat de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs à la mission Risque en cas d'absence ou d'empêchement de M. Fabien BARDY et M. David ROY.

Mme Isabelle BOUSSARD, inspectrice des finances publiques, reçoit mandat de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs à la CQC, en cas d'absence ou d'empêchement de M. David ROY.

Mme Valérie HENG MONTROUGE, inspectrice des finances publiques, reçoit mandat de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs à la CQC en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle BOUSSARD et M. David ROY.

Audit :

M. Cédric DEFIVES, inspecteur principal des finances publiques, adjoint chargé de l'audit, reçoit mandat, en mon absence ou en cas d'empêchement de me suppléer, dans l'exercice de mes fonctions sur la mission d'audit et de signer seul ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à sa gestion de cette mission et aux affaires qui s'y attachent.
En l'absence de ce dernier, M. Nicolas JOUVANCEAU, inspecteur principal des finances publiques, reçoit mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions sur la mission d'audit et de signer, seul ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à la gestion de cette mission et aux affaires qui s'y attachent.
En l'absence de MM DEFIVES et JOUVANCEAU, reçoivent mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions sur la mission d'audit et de signer, seuls ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à la gestion de cette mission et aux affaires qui s'y attachent :
Mme Gwendoline BECAM, inspectrice principale des finances publiques
M. Nicolas CARON, inspecteur principal des finances publiques
Mme Amel EL HAIMER, inspectrice principale des finances publiques
Mme Lydia ESOR, inspectrice principale des finances publiques
Mme Mylène LALLEMANT, inspectrice principale des finances publiques
Mme Claire LAUNAY, inspectrice principale des finances publiques
Mme Camille MARCHICA, inspectrice principale des finances publiques
Mme Warde MARTORANA, inspectrice principale des finances publiques
Mme Bénédicte TREGARO, inspectrice principale des finances publiques
Mme Sania ZAGORAC, inspectrice principale des finances publiques

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Nanterre, le 22 septembre 2016

Le directeur départemental des finances publiques des Hauts-de-Seine,

Dominique LAMIOT
Administrateur général des finances publiques

Délégation de signature DDFIP n°2016-113 du 28 juin 2016

Je soussigné, Dominique LAMIOT, Directeur départemental des Finances publiques des Hauts-de-Seine, donne mandat à Madame Catherine Mangas, Cheffe d 'établissement des services informatiques de Paris-Montreuil, à effet de signer pour mon compte et sous ma responsabilité les lettres chèques émises par mes services.

A Nanterre, le 28/06/2016

Le Directeur Départemental
des Finances publiques

La Directrice de
L'ESI Paris-Montreuil

des Hauts-de-Seine

Monsieur Dominique LAMIOT Madame Catherine MANGAS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD – DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :
http://www.hauts-de-seine.gouv.fr

Directeur de la publication :

Thierry BONNIER

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex
Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr
Standard **: 01.40.97.20.00** Télécopie **01.40.97.25.21.21**
Adresse Internet : **http://www.hauts-de-seine.gouv.fr**